



FESTIVAL D'AURILLAC – POSTES POLYVALENTS A POURVOIR

ÉCLAT, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, est organisateur du Festival International de théâtre de rue d'Aurillac dont les axes majeurs sont le soutien et la promotion de la création contemporaine et internationale. La 35^{ème} édition du festival se déroulera du 17 au 20 août 2022. Durant ces 4 jours, la ville ouvre ses rues, places, squares et alentours aux artistes de rue et à quelques 120 000 spectateur·rices, pour une programmation bouillonnante témoignant de la diversité des écritures en espace public. Le festival est porté par une équipe de 10 permanent·es, renforcée par 180 collaborateurs·rices ponctuel·les.

Description du poste :

ÉCLAT est à la recherche de personnes pour différents postes polyvalents du 15 au 20 août dans le cadre du Festival International de théâtre de rue d'Aurillac.

Postes possibles :

- Information et accueil du public
- Agent·e de billetterie
- Agent·e d'accueil et de surveillance loges
- Barman / Barmaid
- Coursier·e
- Renfort technique
- Surveillant·e de site

Description du profil recherché :

Intérêt pour le spectacle vivant et plus particulièrement les Arts de la Rue, motivé·e, impliqué·e, dynamique et curieux·se.

Être majeur·e, rigoureux· se et à l'aise avec le public

Bon relationnel, écoute, disponibilité, polyvalence

Aucun diplôme requis

Permis B (si possible)

Durée du travail hebdomadaire :

De 15 à 35h selon le poste

Date limite de candidature :

30 juin 2022

Rémunération :

SMIC

Les repas seront pris en charge selon les horaires de travail.

L'hébergement n'est pas pris en charge. Les candidat·es doivent habiter / se loger à Aurillac ou aux alentours.

Lieu :

Aurillac (15)

Pour postuler :

Merci d'envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation adressée à Frédéric REMY, Directeur de l'Association ÉCLAT à eclat@aurillac.net.

ASSOCIATION ECLAT - CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC

BP 205 - 15002 AURILLAC CEDEX - FRANCE

Licences catégorie 1 : 2020-000593 et 2020-000594 - catégorie 2 : 2020-000590 - catégorie 3 : 2020-000588 - TVA FR-69 345 094 494 - SIRET 345 094 494 000 50 - APE 9001 Z

Les moyens financiers et logistiques de l'association Eclat sont assurés par le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Auvergne - Rhône-Alpes), par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, par la Ville d'Aurillac, par le Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes et par le Conseil Départemental du Cantal.